

Le Maire expose que la Journée "Portes Ouvertes" qui aura lieu le samedi 11 Décembre 1976, est organisée sous l'égide de la Municipalité et du Comité d'Expansion de LUDRES.

A cet effet, il est nécessaire de verser une subvention à cette Association.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

- une subvention de 40 000 F. (quarante mille francs) est attribuée à l'Association Comité d'Expansion de LUDRES pour l'organisation de la Journée "Portes ouvertes" du 11 Décembre 1976.

Il ouvre un crédit de 40 000 F. à l'article 657 du budget 1976.

La recette correspondante provient :

A - du reliquat disponible après l'application des DM n°01 et 02 sur la recette de

1) complément de la patente 75	108 007,00
2) complément VRTS et impôt s/ménages 75	19 859,00

soit 34 815,75 F.

B - de recettes encaissées non prévues au budget 1976, soit

- . 3 842,00 F. au C/736 - subventions pour classes de neige et de mer
- . 2 275,00 F. au C/7378 - participation commune de MEREVILLE pour l'accueil d'enfants à l'école maternelle de LUDRES SUD.